

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

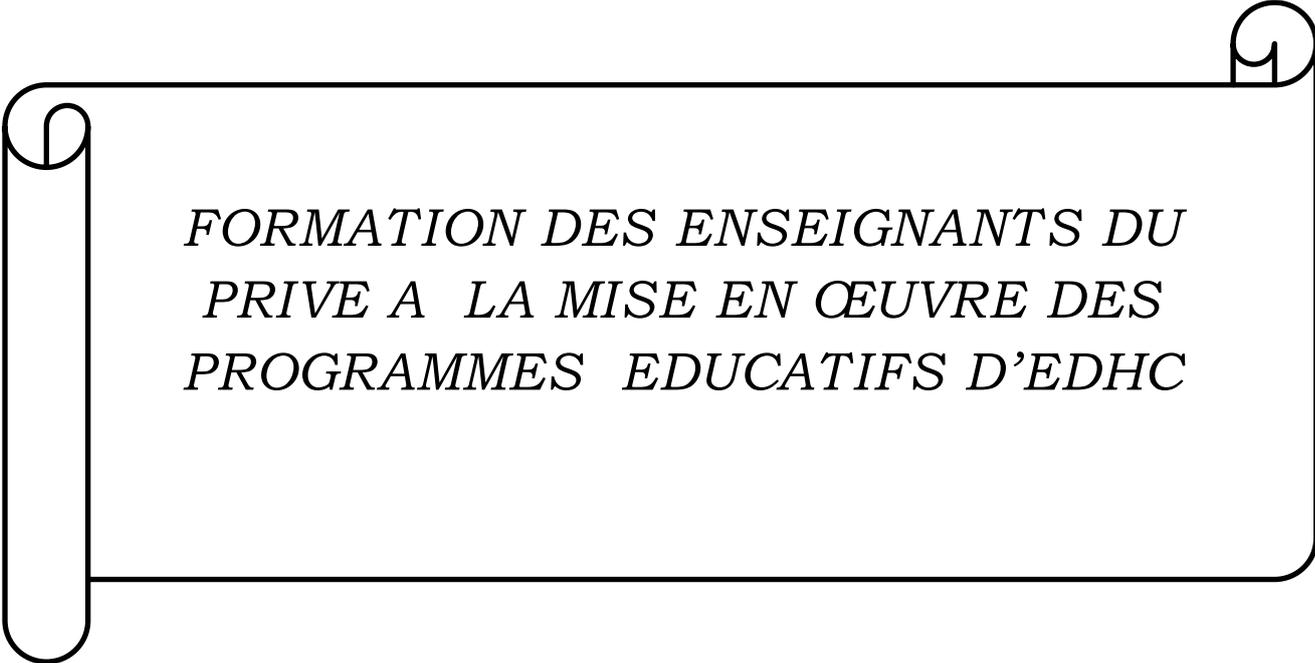
REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION – DISCIPLINE – TRAVAIL

Année scolaire 2017-2018

DIRECTION DE LA PÉDAGOGIE ET
DE LA FORMATION CONTINUE

SERVICE DE COORDINATION DES
DISCIPLINES

**COORDINATION NATIONALE DISCIPLINAIRE
D'ÉDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME ET
À LA CITOYENNETÉ (EDHC)**



*FORMATION DES ENSEIGNANTS DU
PRIVE À LA MISE EN ŒUVRE DES
PROGRAMMES ÉDUCATIFS D'EDHC*

Juillet 2018

PRESENTATION DES MODULES

MODULE 1 : LA STRUCTURE DU PROGRAMME D'EDHC

- I- Présentation du programme
- II- structure du guide
- III- Elaboration de situations d'apprentissage et de situations d'évaluation

MODULE 2 : LES STRATEGIES LES TECHNIQUES ET LES PROCEDES D'ENSEIGNEMENT /APPRENTISSAGE ET EVALUATION

- I- Les stratégies
- II- Les techniques
- III- Les procédés

MODULE 3 : L'EVALUATION DES ACQUIS DES APPRENANTS

- I- Les généralités
- II- L'élaboration des outils d'évaluation
- III- La structure des sujets d'évaluations continues et des sujets des examens

MODULE 4 : L'ELABORATION D'UNE FICHE DE LEÇON

- I- Les étapes de l'apprentissage
- II- La structure de la fiche de leçon

MODULE 5 : LES COMPETENCES DE L'ENSEIGNANTS D'EDHC

- I- Les compétences didactiques
- II- Les compétences professionnelles

MODULE 6 : LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES RELATIVES A L'EDHC

- I- L'utilisation du tableau
- II- Les auxiliaires pédagogiques et administratifs
- III- Le nombre et le rythme des évaluations continues

MODULE 1 :
LA STRUCTURE DU PROGRAMME D'EDHC.

SITUATION D'APPRENTISSAGE/

Un de vos collègues enseignant d'Allemand du collège VOLTAIRE de Marcory, vient de recevoir du Directeur des Etudes, 2 classes de 3ème en EDHC. N'ayant pas enseigné, cette discipline depuis sa création, il décide de s'adresser à la Coordination Régionale d'EDHC de l'APFC d'Abidjan 2 pour s'informer sur le programme du niveau, comprendre sa structure et le mettre en œuvre.

INTRODUCTION

Le 12 septembre 2012 le décret n°2012-884 crée l'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC°) comme 13ème discipline du système éducatif. Cette discipline nouvelle est issue de la restructuration de l'Education Civique et Morale (E.C.M.). Cette création est une réponse aux recommandations faites aux pays membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) par la conférence mondiale sur les droits de l'homme tenue à Vienne (Autriche) en 1993, d'introduire dans les programmes d'enseignement des disciplines classiques telles que l'Histoire, la Géographie, l'Education Civique et les arts des contenus relatifs aux droits de l'homme. Cet enseignement devrait permettre de/d' :

- Renforcer chez les apprenants le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ;
- assurer le plein épanouissement de la personnalité humaine et du sens de la dignité
- favoriser la compréhension, la tolérance, l'égalité des sexes et l'amitié entre toutes les Nations.

La Côte- d'Ivoire, au regard des crises successives de la dernière décennie, a fait le choix de créer une discipline à part entière. A travers ce choix, les autorités ivoiriennes manifestent leur volonté de former un citoyen nouveau, respectueux de ses institutions, des valeurs de démocratie, de la vie et de la dignité humaines.

Ainsi, le processus d'élaboration du programme c'est-à-dire, les instructions officielles relatives aux leçons à enseigner et les habiletés à installer pour chacune d'elles, les consignes d'exécution, les outils d'évaluation de la nouvelle discipline s'est articulé autour de 4 principales phases :

1 ère phase : élaboration d'un cadre de référence constituée par tous les thèmes relatifs aux droits de l'homme, à la citoyenneté ; lesdits thèmes ont ensuite été regroupés en 4 grands domaines :

- 1- Education à la citoyenneté et consolidation de la nation,
- 2-Education aux droits de l'homme et l'épanouissement individuel et collectif,
- 3-Education à la vie communautaire, à la santé et à la protection de l'environnement et bien-être social,
- 4-Didactique de l'EDHC.

2ème phase : Formulation des profils de sortie ; Par profil de sortie nous entendons ce qu'un apprenant peut mettre en œuvre à la fin de sa formation. Il concerne les 6 ordres d'enseignement que sont la maternelle (les attentes), le primaire, le secondaire (1 er cycle et second cycle), les CAFOP, le supérieur.

-3ème phase : l'identification des compétences et des leçons, la formulation des habiletés ou objectifs.

4ème phase : L'expérimentation du programme.

5^{ème} phase : la finalisation qui consiste à opérer les réajustements éventuels : Cette phase à consister à les traduire dans la version selon l'Approche Par les Compétences(APC)

Comment se présente la structure du programme d'EDHC ?

I- LA RESENTATION DU PROGRAMME D'EDHC

I-1- Les différentes parties du programme.

Le programme comprend 4 parties :

I-1-1-**Le profil de sortie** : Il indique ce qui est attendu d'un apprenant à la fin du cycle de formation sanctionné par un diplôme. Il oriente tout le contenu des programmes éducatifs d'une formation. Il détermine aussi la forme et le contenu de l'évaluation certificative qui aura lieu au terme de la formation

EXEMPLE DU PROGRAMME D'EDHC

A la fin du premier cycle du secondaire (6^{ème} /3^{ème}) l'apprenant d'EDHC doit avoir acquis des connaissances et construit des compétences lui permettant de /d' :,

-déterminer les valeurs individuelles et collectives, les droits de l'homme et les libertés fondamentales ;

- Appliquer les principes du droit pour l'équité et la justice sociale dans une démocratie;

- Exercer ses droits et appliquer ses devoirs de citoyen pour la construction d'une nation forte ;

- Elaborer des stratégies d'actions individuelles et collectives pour l'amélioration de la qualité de la vie.

I-1-2-Le Domaine de la discipline

Le domaine regroupe des disciplines ayant des liens ou des affinités. Il favorise l'interdisciplinarité. L'EDHC fait partie des disciplines de l'UNIVERS SOCIAL Dans la formulation du domaine on précise les disciplines qui le compose et l'importance

EXEMPLE DU PROGRAMME D'EDHC

Le « Domaine de l'Univers social au plan pédagogique, regroupe les disciplines scolaires qui traitent des sciences Humaines et Sociales. Il s'agit de l'Education aux Droits de l'Homme et à la citoyenneté (E.D.H.C.), de l'Histoire-Géographie, de la Philosophie, de la Communication Audio-Visuelle(CAV). et de la psychopédagogie. L'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté est une discipline qui vise le changement de comportement du citoyen à travers la défense des droits humains, la promotion des valeurs, de la culture et de la paix en vue de la construction de la Nation. Comme l'Histoire et la Géographie, l'EDHC permet à l'apprenant de faciliter son insertion dans son milieu en tant que citoyen et de comprendre son importance dans le village planétaire que constitue le monde actuel. Relativement à la philosophie, elle vise à installer chez les apprenants,

des compétences qui lui permettent d'avoir une logique critique dans l'appréciation des phénomènes avant de prendre position

I-1-3- **Le régime pédagogique** précise la durée des enseignements d'une discipline et son taux horaire par rapport à l'ensemble des disciplines

EXEMPLE DU PROGRAMME D'EDHC

Discipline :	Nombre d'heures/semaine :	Nombre d'heures/année :	% annuel par rapport à l'ensemble des disciplines :
Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté,	1 H	32 H	4,7 % de la totalité des heures de cours dispensés durant l'année scolaire

I-1-4- **Le corps du programme** : Il comprend

1°) la compétence est un **savoir –agir** qui est utile dans la vie quotidienne. Elle s'acquiert à la suite du traitement efficace d'une situation par une personne ou un groupe de personnes. Quelle que soit la compétence évoquée, celle – ci ne peut l'être qu'en référence à une situation.

Exemple en classe de 6ème :

Le libellé de la **compétence 1** est

Traiter une situation mobilisant des ressources relatives aux Droits de l'Homme, aux Droits de l'enfant et au Droit International Humanitaire (DIH)

Leçon 1 (6ème): Les droits à la survie et à la protection de l'enfant et son épanouissement

Exemple de situation : Un élève de la classe de 6^{ème} 4 du Collège Moderne de Bouaké constamment en retard en classe confie à ses camarades qu'il est obligé de faire tous les jours ,le matin et le soir, des corvées pour sa tutrice , commerçante, pendant que son cousin de la même classe n'en fait aucune. Révoltés par ces confidences, ses camarades décident de s'informer sur les droits de l'enfant, comprendre leur importance et les respecter.

LE TABLEAU DES HABLETES ET DES CONTENUS

HABLETES	CONTENUS
Définir	-L'enfant
Connaître	-le Droit à la survie ; -le Droit à la protection.
Comprendre	-l'importance du respect du Droit à la survie et à la protection de l'enfant.
Appliquer	-quelques articles du droit à la protection de l'enfant.
Argumenter	-en faveur du respect des Droits à la survie et à la protection de l'enfant.
Respecter	-quelques articles du droit à la protection et à la survie.
Traiter	-une situation relative aux Droits de l'enfant.

Habilités/Contenus	
Habilités (Actions de l'apprenant)	Contenus (Description du contenu disciplinaire sur lequel porte l'action)

La taxonomie simplifiée utilisée comprend quatre (04) niveaux :

- 1^{er} niveau : la connaissance (verbe d'action : **connaître**) ;
- 2^e niveau : la compréhension (verbe d'action : **comprendre**) ;
- 3^e niveau : l'application (verbe d'action : **appliquer**) ;
- 4^e niveau : le traitement de la situation : **traiter une situation**).

N.B : Le programme ainsi décrit se présente sous la même structure de la 6^{ème} à la classe de 3^{ème}

COMPETENCES	Nbre de leçons en 6 ^{ème}	Nbre de leçons en 5 ^{ème}	Nbre de leçons en 4 ^{ème}	Nbre de leçons en 3 ^{ème}
Compétence 1	3 leçons	3 leçons	3 leçons	3 leçons
Compétence 2	3 leçons	4 leçons	3 leçons	3 leçons
Compétence 3	2 leçons	2 leçons	3 leçons	3 leçons
Compétence 4	2 leçons	3 leçons	2 leçons	2 leçons
Compétence 5	2 leçons	2 leçons	2 leçons	2 leçons
Total	12 leçons	14 leçons	13 leçons	13 leçons

II- LA STRUCTURE DU GUIDE D'EXECUTION DU PROGRAMME EDUCATIF D'EDHC.

Dans le souci de faciliter la mise en œuvre des leçons des programmes recadrés, un guide d'exécution a été élaboré ; Il comporte les éléments suivants:

1-L'exemple de progression annuelle ;

2- Les propositions d'activités, les suggestions pédagogiques, les techniques pédagogiques et les supports didactiques

*Exemple

COMPETENCE 1 : Traiter une situation mobilisant des ressources relatives aux Droits de l'Homme, aux Droits de l'enfant et au Droit International Humanitaire (DIH).

THEME : Les droits et devoirs du citoyen envers la communauté en temps de paix ou de conflits armés.

LECON 1 : Les droits à la survie et à la protection de l'enfant et son épanouissement.

(Durée : 2 h)

Exemple de situation :

Un élève de la classe de 6^{ème} 4 du Collège Moderne de Bouaké constamment en retard en classe confie à ses camarades qu'il est obligé de faire tous les jours ,le matin et le soir des corvées pour sa tutrice , commerçante, pendant que son cousin de la même classe n'en fait aucune. Révoltés par ces confidences, ses camarades décident de s'informer sur les droits de l'enfant pour comprendre leur importance et les respecter.

-contenus : Cette colonne qui présente les contenus est conforme à la 2ème colonne du tableau des habiletés et des contenus du programme éducatif.

-consignes pour conduire les activités : Dans cette colonne figure un ensemble de consignes que doivent suivre les enseignants pour la mise en œuvre des leçons.

-méthodes et techniques proposées : Sont proposées dans cette colonne des techniques pour l'animation du groupe -classe en vue de l'installation des habiletés

- Les supports didactiques : Il s'agit dans cette colonne à la fois des documents pouvant être utilisés comme support pour la classe et ceux d'où sont tirés les informations contenus dans le dossier thématique.

Exemple :

**Leçon 1 (6ème): Les droits à la survie et à la protection de l'enfant et son épanouissement
 (Tableau de spécification du corps du programme)**

- **Consignes d'exécution dans le guide**

Les contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Supports didactiques
L'enfant Les droits de l'enfant Les droits à la survie et à la protection de l'enfant L'importance du respect du droit à la survie et à la protection.	Partir d'une situation pour dérouler la phase de présentation ; L'exploitation des articles de la convention des droits de l'enfant permettra de : connaître : -la définition de l'enfant, des droits de l'enfant Identifier -les droits à la survie et à la protection de l'enfant. A partir de techniques appropriées faire ressortir la nécessité du respect du droit à la survie et à la protection de l'enfant En s'appuyant sur une situation l'enseignant amènera les apprenants à donner leur position sur les droits à la survie et à la protection des enfants et à la justifier	Interrogative Interro-expositive -Discussion dirigée	Convention Internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) 1989

3- L'exemple de fiche de leçon

Les annexes : Elles sont constituées par :

- Les étapes de l'apprentissage et le dossier thématique

***le dossier thématique**

Il se justifie à la fois par la nécessité de mettre à la disposition des enseignants qui parce qu'ils n'ont pas reçu une formation spécifique à la discipline un minimum d'informations pour la mise en œuvre des leçons de même, par souci d'harmonisation des contenus. Le dossier thématique comporte pour chaque leçon des informations telles que des définitions et/ou des explications de notions. IL s'agit en réalité pour chacune des leçons du programme de ce qui va constituer la trace écrite sur la fiche de préparation de l'enseignant

Exemple

Leçon 1 : Les droits à la survie et à la protection de l'enfant et son épanouissement.

L'enfant

Tout être humain jusqu'à l'âge de 18 ans peut être considéré comme enfant sauf si la loi nationale fixe des conditions particulières

Les droits de l'enfant sont un ensemble de droits et de libertés que l'État reconnaît à l'enfant. Cette Convention est issue de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ; elle a été adoptée le 20 novembre 1989

Les droits à la survie et à la protection de l'enfant

-le droit à la survie : il s'agit du droit à la vie et aux moyens nécessaires d'existence (alimentation adéquate, logis eau potable, soins médicaux, sécurité alimentaire...).

-le droit à la protection concerne les moyens mis en œuvre pour protéger la vie privée de l'enfant , la garantie pour une protection familiale etc...

L'importance du respect des droits à la survie et à la protection.

- épanouissement de sa personnalité.
- insertion harmonieuse dans la communauté
- préparation à une vie adulte active.
- développement des aptitudes et des capacités, du sens du respect des valeurs culturelles de sa communauté et de celle des autres.
- Bons résultats scolaires

III- L'ELABORATION DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ET DES SITUATIONS D'EVALUATION.

III- 1- La situation d'apprentissage

III-1-1-Définition

Une situation est un ensemble plus ou moins complexe et organisé de *circonstances* et de *ressources* qui permettent à la personne de réaliser des tâches en vue d'atteindre un but qu'elle s'est assigné.

III-1-2- Importance

Elle permet de donner à l'apprenant du sens à son apprentissage dans la mesure où elle s'appuie sur des faits tirés de son vécu.

III-1-3-caractéristiques

Elles sont au nombre de trois : le contexte les circonstances et les tâches

***Le contexte**

Le contexte est le cadre général, spatio-temporel mais aussi culturel et social, dans lequel se trouve une personne à un moment donné de son histoire. Il inclut l'ensemble des autres concepts, mais aussi la personne en situation, une série de ressources, des contraintes et des obstacles.

- **Les circonstances**

En fonction des tâches, les circonstances de la situation peuvent être des ressources ou des contraintes pour son traitement. Les circonstances doivent motiver l'exécution des tâches.

- * **Les tâches**

Une tâche est définie par les actions qu'une personne pose en se référant à ses connaissances, aux ressources et aux contraintes de la situation comme à des ressources externes, pour atteindre un but intermédiaire dans le traitement de la situation. La personne utilise à bon escient ce qu'elle connaît déjà, ainsi que les ressources offertes par la situation

Exemple :

Un de vos collègues enseignant d'Allemand du collège Voltaire de Marcory, vient de recevoir du Directeur des Etudes, 2 classes de 3ème en EDHC. N'ayant pas enseigné, cette discipline depuis sa création, il décide de s'adresser à la Coordination Régionale d'EDHC de l'APFC d'Abidjan 2 pour s'informer sur le programme du niveau, comprendre sa structure et le mettre en œuvre

CONTEXTE : *Un de vos collègues enseignant d'Allemand au collège Voltaire de Marcory vient de recevoir du Directeur des Etudes 2 classes de 3ème en EDHC*

CIRCONSTANCES : *N'ayant pas enseigné cette discipline depuis sa création*

TACHES : *s'informer sur le programme éducatif d'EDHC, comprendre sa structure et le mettre en œuvre ;*

III-2-La situation d'évaluation

III-2-1- Définition

Exercice d'évaluation présentant un problème dont la résolution nécessite la mobilisation sélective des ressources acquises au cours de la leçon

III-2-2- Importance : Elle permet de s'assurer de la capacité de l'apprenant à mettre en commun les habilités de la leçon (intégration)

III-2-3- Caractéristiques Elle comprend : un contexte, des circonstances et des consignes en relation avec la taxonomie des verbes de la leçon

SITUATION D'EVALUATION

Leçon 1 (6ème). Suite à ses mauvais résultats scolaires, un des élèves de la classe de 6ème 3 du collège moderne de l'autoroute (commune de Treichville) informe ses camarades de la décision de ses parents de le priver de petit déjeuner. Il sollicite ton intervention et celle de ses camarades aidés du professeur principal pour dissuader son père d'exécuter sa décision.

- Identifie le problème posé;
- Cite 3 conséquences de la décision du père.
- Indique ta décision et justifie- la.

MODULE 2 :
LES STRATEGIES, LES TECHNIQUES ET
PROCEDES D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE
DE L'EDHC ;

SITUATION D'APPRENTISSAGE : Lors de l'entretien consécutif au cours d'EDHC qu'il présenté en classe de 6ème du collège William Ponty de Yopougon, l'encadreur pédagogique d'EDHC reproche à un professeur d'avoir fait un cours magistral sans véritable apprentissage de la part des élèves. Etonné par la remarque, il décide de s'informer sur les stratégies et techniques d'enseignement /apprentissage de l'EDHC, comprendre leur importance et les mettre en œuvre à l'occasion de ses prochains cours.

INTRODUCTION :

L'EDHC vise à faire acquérir aux apprenants des connaissances ,des attitudes ,des valeurs et des comportements responsables face aux question des droits de l'homme , de respect des institutions et des concepts Républicains en vue de la construction de la Nation ivoirienne .

L'atteinte de ces objectifs nécessite un choix judicieux et la maîtrise des stratégies et techniques appropriées .Il convient par conséquent de connaître les théories qui justifient leur utilisation, de les identifier, de connaître leur mise en œuvre et leur portée pédagogique.

I- Les théories de la méthode active

I-1- Le constructivisme.

Cette théorie mise en exergue par PIAGET considère que l'apprenant construit son savoir à travers la succession d'expériences vécues par l'apprenant. Les connaissances qu'il acquière s'ajoutent à la suite des expériences vécues

I-2- Le socioconstructivisme considère que les connaissances acquises par les apprenants sont le résultat des échanges entre les apprenants. Ces deux théories qui sont complémentaires ont justifié la mise en œuvre de la méthode active ; par conséquent les stratégies et les techniques fondées sur ces théories éducatives sont vivement conseillées pour les apprentissages en EDHC.

LES STRATEGIES PEDAGOGIQUES

I-1-Définition

Les stratégies pédagogiques sont un ensemble de techniques ou de méthodes pédagogiques agencées et planifiées dans le but d'atteindre un ou des objectifs d'apprentissage. Recourir à des stratégies pédagogiques fait appel de la part de l'enseignant à son expertise disciplinaire (le Quoi enseigner et faire apprendre) et pédagogique (le COMMENT enseigner et faire apprendre)

I-2-Les principes

La mise en œuvre de stratégies obéît aux principes suivants :

- l'enracinement de l'apprentissage dans le vécu de l'apprenant
- Le maintien en contact de l'apprenant avec le réel ;
- L'attribution du rôle actif à l'apprenant ;
- Le développement des aptitudes chez l'apprenant ;
- La promotion des valeurs et attitudes chez l'apprenant.

I-3- Les stratégies recommandées en EDHC

1°) – **Le travail de groupes ou apprentissage coopératif** : il consiste à organiser le groupe – classe en équipes de travail de manière à favoriser des interactions entre apprenants d’une part et d’autre part entre apprenants et enseignant. Il a pour avantage de favoriser le développement des habiletés sociales telles que l’écoute active, le partage et l’entraide.

2°) – **L’apprentissage par projet ou projets d’écoles** consiste à confier aux apprenants la réalisation d’un projet pédagogique dont la durée est fixée par l’enseignant ; les apprenants se répartissent les tâches à exécuter et le présentent une fois achevé à l’enseignant

3°) – **Les stratégies Life skills** : elles consistent dans le cadre de l’apprentissage à amener les apprenants à un changement de comportement suite à un choix éclairé et à une décision réfléchie :

Exemple : le modèle du pont, la prise de décision, l’affirmation de soi

EXEMPLE LE MODELE DU PONT

1. Approche conceptuelle

Le modèle du pont est une représentation visuelle du changement intégral de comportement.

Le modèle du pont répond à une préoccupation précise : comment aller de l’information au changement de comportement ?

L’image du pont indique qu’il y a un obstacle à franchir. Ainsi, l’entrée du pont révèle la présence d’une difficulté. La sortie du pont annonce la levée de l’obstacle. Entre ces deux situations, chaque planche du pont est constituée par les efforts à fournir pour ne pas tomber dans le gouffre.

Le modèle du pont met donc en opposition deux berges : les informations/connaissances d’une part et l’idéal de vie projeté d’autre part. Entre ces deux berges se présente l’océan de problèmes. Les connaissances ne suffisent pas pour résoudre ces problèmes ; d’où la nécessité de construire un pont par le développement de compétences de vie saine (attitudes, aptitudes, stratégies de communication, de prise de décision, de résistance aux pressions…) sans lesquelles la réalisation de l’idéal de vie est impossible. Le modèle du pont est utilisé pour aider à résoudre un problème précis. Celui-ci doit être clairement renseigné sur la berge A.

Ainsi identifiées, des pratiques de vie saine (planches du pont) apporteront une réponse pertinente pour sa résolution. Le contenu de la vie saine et positive sur la berge B est l’illustration du changement de comportement recherché.

2. Exemple d'utilisation du modèle du pont dans le processus d'enseignement/apprentissage

Niveau : 4^e **Leçon :** Je participe aux actions de promotion des droits de l'enfant pour son épanouissement

Habiletés à mettre en œuvre :

-Savoirs : - Identifier les actions de promotion des droits de l'enfant

- Expliquer l'importance des actions de promotion des droits de l'enfant.

Texte : Ta voisine de classe âgée de 14 ans t'informe que son père veut la retirer de l'école pour la donner en mariage à un riche commerçant de son village.

Etant donné que chaque année, beaucoup de filles de la région ne peuvent pas continuer les études à cause des mariages précoces, tu proposes en ta qualité de présidente (e) du club « droits de l'homme » de ton collège (lycée) au principal (proviseur) d'inviter le parent de ta voisine de classe et les autres parents d'élèves à suivre une séance de sensibilisation au respect du droit à l'éducation des filles.

En t'appuyant sur le modèle du pont, propose le contenu du message que les membres du club adresseront aux parents.

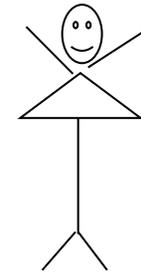
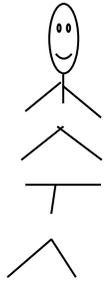
Résister à la pression de la communauté (le poids des coutumes)

Communiquer avec les enseignants et les filles

Prendre de bonnes décisions

Comprendre les avantages de la scolarisation des filles

Respecter le Droit à l'éducation



-ta voisine de classe âgée de 14 ans (élève de 4^e /mariage précoce)
 -son père veut la retirer de l'école pour la donner en mariage à un riche commerçant
 -chaque année beaucoup de filles de la région arrêtent les études pour se marier.

A

-manque d'épanouissement physique, moral et social
 -maladie, risque de grossesses précoces
 -avenir compromis, ignorance, marginalisation
 -dépendance vis-à-vis des hommes
 -pauvreté

C

-Réussite des filles
 -épanouissement physique, moral et social
 -participation au processus de développement
 -réduction du chômage
 -réduction de la pauvreté

B

II- LES TECHNIQUES

II-1- Définition : Les techniques sont des moyens d’animation de la classe.

II-2-L’identification des techniques pédagogiques

L’enseignant dispose d’une variété de techniques pour la mise en œuvre des leçons, les plus courantes sont :

- Le future wheels ;
- L’enquête –découverte ;
- Le brainstorming ;
- La discussion dirigée...

Les techniques	Etapes de la mise en œuvre	Rôle de l’enseignant	Portée pédagogique
- Le future Wheels	- l’identification du sujet ; - la production des conséquences ; - l’explication des légendes des conséquences ; -l’exploitation du résultat.	- Poser le problème ; - Identifier avec les apprenants les conséquences ; - Ranger les conséquences par ordre (1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} ordre...)	Prise de conscience des dangers ou risques d’un phénomène ; -Développement de la capacité à identifier des relations de causes à effets entre des phénomènes.
- L’enquête Découverte	- L’identification du problème ; -La formulation des hypothèses ; -La collecte des données à partir de questionnaires élaborés avec les apprenant ; - l’exploitation des données ; -la vérification des hypothèses ; -la généralisation ; - la conclusion ;	- Enoncer le problème, motiver les élèves ; --Faire rechercher les hypothèses ; -Responsabiliser les élèves dans la collecte des données ; -faire analyser les informations ; -Faire vérifier les hypothèses ; -Evaluer ; récapituler les idées émises.	-Initiation aux travaux de recherche personnelle ; - -Initiation au travail en équipe.
La discussion dirigée	-la formulation du thème ou du sujet du débat -le lancement de la discussion ; (questionnement ; échanges ; écoute) -l’exploitation des informations ; -la synthèse.	-Poser le problème ; - Présenter clairement le sujet ou la situation–problème afin d’aider les apprenants à le comprendre ; - Formuler les objectifs des activités, amener les apprenants à comprendre ces objectifs ; - Encourager les apprenants à s’impliquer dans l’activité de discussion ;	-Engouement à la prise de parole ; -Développement des capacités d’expression ; d’argumentation et d’écoute ; -Développement de l’esprit critique. -

		- Faire l'analyse et l'exploitation des informations émises. ; - récapituler et conclure.	
- Le brainstorming ou remue-méninges	-la formulation du problème ; l'énumération des règles : la durée (10mn voire 15 mn) ; -la production des idées ; -le traitement des idées.	1. Créer une atmosphère de travail détendue, ouverte et motivante ; 2- Poser ou présenter clairement le sujet ou la situation problème ; 3- Expliquer les règles qui régissent l'activité ; 4- Accepter toutes les propositions même celles qui semblent invraisemblables ; 5 – Sélectionner avec le groupe-classe les idées les plus pertinentes ;	-Développement de l'éveil et de la pro activité ; -Apprentissage du tri ; -Développement de la tolérance.

III- Les procédés pédagogiques

III-1- Définition : Un procédé pédagogique est la manière par laquelle l'on amène un apprenant à acquérir un savoir et à exécuter une tâche

II-2 Identification des procédés

- Le procédé interrogatif, le procédé interro-expositif, le débat, l'observation

Conclusion

Les stratégies, les techniques et procédés participent au processus de formation et d'éducation des apprenants dans leur quête du savoir

MODULE III- **L'EVALUATION DES ACQUIS DES APPRENANTS**

INTRODUCTION

L'évaluation aide le formateur à juger l'efficacité de son travail, de ses méthodes et ses outils et à y apporter les changements nécessaires. Elle est une composante essentielle de l'acte pédagogique et est présente à tous les stades du processus d'enseignement / apprentissage ; c'est pourquoi il est important pour l'enseignant d'en saisir le sens, de savoir ce que l'on évalue, quand est-ce qu'on évalue ? et comment est-ce qu'on évalue ?

Qu'est-ce qu'évaluer ?

Evaluer en pédagogie consiste à analyser et à interpréter des résultats provenant de la mesure des apprentissages en vue de prendre une décision.

Que faut-il évaluer ?

L'évaluation permet d'une part de vérifier l'installation des habiletés chez l'apprenant au cours de l'apprentissage et d'autre part de juger la capacité de l'apprenant à mobiliser de façon simultanée les différents savoirs consolidés, séparément au cours d'une séance ou plusieurs séances en vue de résoudre un problème. Elle porte donc sur les connaissances, la démarche et la production de l'élève. C'est-à-dire le niveau de compétence atteint par l'élève. Elle prend une forme précise selon les moments où elle intervient.

Quand doit-on évaluer ?

-1- A la fin d'une séquence : c'est une évaluation formative car elle s'intègre au processus de formation. Elle consiste à proposer à la fin d'une séquence d'apprentissage un exercice aux apprenants afin d'une part de vérifier l'installation d'une ou deux voire trois habiletés lors de l'apprentissage et d'autre part de remédier aux difficultés détectées chez l'apprenant. Elle s'élabore généralement à l'aide des tests à réponses courtes (items à choix de réponses, items de type vrai ou faux, item d'appariement, item de réarrangement ou item de complétion de phrases...).

I-2- A la fin d'une leçon : Il s'agit ici de **la situation d'évaluation** qui est également une évaluation formative. Elle vise à apprécier à partir d'un scénario la capacité de l'apprenant à sélectionner et intégrer les habiletés de la leçon nécessaires à la résolution d'un problème de vie courante. Dans sa structure la situation d'évaluation présente un énoncé ou scénario d'une part et d'autre part des consignes (3 ou 4) qui orientent l'apprenant dans la résolution du problème présenté dans l'énoncé.

Quels instruments utilise-t-on ?

L'évaluation permet de fournir des informations relatives à un aspect spécifique de l'apprentissage. Aussi, la fiabilité de l'information est fonction de la qualité des instruments de mesure utilisés. En fonction des situations d'évaluation, on distingue deux types d'instruments de mesure :

-les tests à réponses courtes ou peu élaborées

-les tests à réponses élaborées

- Les tests à réponses courtes ou peu élaborées

Définition : Ce sont des tests qui occasionnent des réponses courtes objectives et sans interprétation. Ils sont essentiellement utilisés dans les exercices au cours de la leçon.

IV-2- L'élaboration des tests à réponses courtes ou peu élaborées

IV-2-1 L'item à choix de réponses ou question à choix multiple

Il comporte deux parties :

1°)-Un énoncé dans lequel on présente le problème à résoudre et le cadre de référence qui permet à l'apprenant de le résoudre.

2°)-Une suite de réponses suggérées parmi lesquelles l'élève doit reconnaître puis indiquer la ou les bonnes réponses. Les mauvaises réponses constituent des leurres

Exemple : Parmi les définitions suivantes du citoyen, coche celle qui est juste.

- a) Le citoyen est un individu qui jouit de ses droits civiques et assume ses devoirs.
- b) Le citoyen est un individu qui a uniquement des droits.
- c) Le citoyen est un individu qui a seulement des obligations.

IV-2-2 L'item de type appariement

Dans cet item, on présente dans la colonne A à gauche une série d'énoncés qui constituent l'ensemble de stimuli et dans la colonne B à droite un ensemble de réponses. A chacun des éléments de A on associe un ou plusieurs éléments de B.

Exemple : Relie les infections de la colonne A à leur symptômes dans la colonne B.

Colonne A : Les maladies	Colonne B : les symptômes
1. la gonococcie	a. l'écoulement de pus dans l'urètre.
2. l'herpès génital	b. les brûlures lors des urines.
3. la syphilis	c. la diarrhée chronique
4. le VIH/SIDA	d. les taches cutanées
	e. des boutons sur le sexe
	f. des plaies indolores
	g. des plaies dans la bouche

L'item de type Vrai ou faux

Il comprend un énoncé ou une proposition dont l'élève doit dire si elle est vraie ou fausse.

Exemple : Voici une liste de propositions, entoure Vrai (V) ou Faux (F) les devoirs du citoyen

- | | |
|---|-------|
| 1- Protéger les biens publics ; | V / F |
| 2- Participer au choix des dirigeants ; | V / F |
| 3- Construire des routes ; | V / F |
| 4- Connaître son pays. | V / F |

L'item de type réarrangement

Dans cet item, on présente à l'élève une série d'énoncés de façon désordonnée et on lui demande de les placer dans un ordre logique et de les indiquer par des chiffres.

Exemple : Les étapes d'organisation d'une activité sont présentées en désordre. Indique en utilisant les chiffres de 1 à 6 l'ordre dans lequel elles se présentent normalement :

- a-Etablir le calendrier pour la mise en œuvre ;
- b-Décider de l'activité à mettre en œuvre ;
- c-Faire le bilan de l'activité ;
- d-Répartir les tâches ;
- e- Mettre en œuvre l'activité ;
- f-Estimer les moyens.

IV-2-5 **L'item de type complétion de phrase**

Il consiste à présenter une liste de mots ou de groupe de mots à utiliser pour combler les espaces laissés dans la phrase.

Exemple : Voici une liste de mots et de groupe de mots, utilise-les pour compléter les phrases suivantes :

- a-un contribuable ;
- b- l'assemblée nationale ;
- c-le vote ;
- d-la loi ;
- e-légal .

1)-L'impôt estcar il est consenti par à travers.....
de..... de finances chaque année.

2)-est celui qui paie son impôt

IV-2- Les tests à réponses élaborées

Ils consistent à soumettre à l'apprenant un problème de vie courante. La résolution de celui-ci exige de sa part la mobilisation de ressources diverses (des d'informations ou contenus) en rapport avec la leçon.

Exemple :

Suite à ses mauvais résultats scolaires, un des élèves de la classe de 6ème 3 du collège moderne de l'autoroute (commune de Treichville) informe ses camarades de la décision de ses parents de le priver de petit déjeuner. Il sollicite ton intervention et celle de ses camarades aidés du professeur principal pour dissuader son père d'exécuter sa décision.

- Identifie le problème posé;
- Cite 3 conséquences pour l'enfant si le père exécute sa décision ;
- Indique ta décision et justifie- la.

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EVALUATION

Spécificités Nature de l'évaluation	Moments	Principes d'élaboration	Types d'items	Caractéristiques
Exercices d'application	A la fin d'une séquence de la leçon	-La congruence (correspondance) entre d'une part le verbe de l'habileté et celui de la question.-et d'autre part entre le contenu et le contexte de l'habileté et le contenu et le contexte de la question ;	-La question à choix multiple (Q.C.M.)	2 parties 1°)-un énoncé présentant le problème à résoudre et le cadre de référence 2°)-une série de réponses parmi lesquels l'élève doit choisir la ou les réponses justes
			-L'item de type VRAI ou FAUX	-une proposition à partir de laquelle on demande aux élèves d'indiquer si elle est vraie ou fausse.
			-L'item d'appariement	-A partir d'un ensemble (stimuli) A on demande d'indiquer son correspondant dans l'ensemble B.
			-L'item de réarrangement	-Consiste à présenter une série d'énoncés dans le désordre et à demander à l'apprenant d'indiquer le bon ordre suivant la logique ou la chronologie
			-L'item de complétion de phrases	-Consiste à présenter une phrase inachevée à partir de laquelle il est demandé à l'apprenant de l'achever ; On peut l'aider en lui proposant des mots ou des groupes de mots
Situation d'évaluation	A la fin de la leçon	-Se référer à la taxonomie des verbes des habiletés de la leçon	-Le scénario	2 parties 1°) un énoncé présentant une situation de vie courante 2°) 3 ou 4 consignes allant dans le sens de l'identification du problème posé dans la situation, l'analyse du problème, le choix opéré et sa justification

Quelles sont les formes d'évaluation ?

Les instructions recommandent par trimestre deux 2 devoirs au moins et deux (2) interrogations écrites ; Les notes de cahiers, d'oral, et de participation ne sont pas autorisées. Toutefois, l'enseignant peut attribuer des bonifications ne devant pas dépasser cinq (5) points

* **L'interrogation écrite**

- les composantes : elle se compose de 2 ou 3 exercices portant sur des items à réponses courtes. ou sur une situation d'évaluation.

La durée :

-15 minutes quand elle porte sur 2 à 3 exercices d'application,

-30 à 45 minutes quand il s'agit d'une situation d'évaluation.

***Le devoir surveillé** : En classe de 6ème il comporte 2 exercices parmi les trois types suivants :

Exercice 1 : un item à réponses courtes ;

Exercice 2 : un texte suivi de questions (3 ou 4) de compréhension ;

Exercice 3 : une situation d'évaluation.

- 1 -- **L'item à réponses courtes**

Cet exercice a pour intérêt d'évaluer une habileté et est fondée essentiellement sur le cognitif. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'APC , il est possible de choisir un type d'item parmi les items suivants : la QCM , l'item d'appariement , l'item de réarrangement , l'item de type VRAI ou FAUX et l'item de complétion de phrases

2- **Le texte suivi de question de compréhension** : Il consiste à proposer un texte dont le choix repose sur les critères suivants :

- Longueur : 10 à 15 lignes ;
- Le texte est en rapport avec une voire deux leçons du programme ;
- Le niveau de langue accessible aux candidats moyens ;
- Pertinence du sujet ;
- Les références du texte (la source du document ,la date la page , l'auteur)

Les questions doivent s'appuyer sur les niveaux taxonomiques des habiletés de la leçon concernée

- Cet exercice associe à la fois les capacités mnémoniques , les capacités d'analyse et les qualités d'argumentation de l'apprenant

3- **La situation d'évaluation** : Elle porte sur la leçon ; Elle permet d'évaluer en plus le savoir être et tient compte des niveaux taxonomiques des verbes des habiletés des leçons prises en compte par la situation. L'une des spécificités de l'EDHC étant le changement de comportement, cet exercice est l'occasion pour l'apprenant d'opérer des choix face à une situation qui lui est soumise et de les justifier à travers un argumentaire cohérent et pertinent .Pour permettre à l'apprenant de réussir cet exercice 2 ou 3 consignes lui sont proposées à la suite de l'énoncé.

Ces consignes portent sur :

- 1°)- l'identification du problème posé par l'énoncé de la situation ;
- 2°)- l'analyse du problème c'est-à-dire en faire ressortir les conséquences possibles;
- 3°)-la décision / le choix prise /opéré et la justification.

Exemple de structure de devoir

I- Exercice 1

Voici 2 ensembles A et B

L'ensemble A : dates d'adoption des textes :

- a)-1789 ;
- b)-948, ;
- c)-1695

L'ensemble B : concerne des instruments ;

- 1)-l'Habeas corpus,
- 2)-la Déclaration universelle des droits de l'Homme,
- 3)-la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Relie chaque élément de A à son correspondant dans l'ensemble B.

Exercice 2

TEXTE : Saida, la bonne à tout faire.

Saida a dix ans et depuis deux ans, elle travaille chez une lointaine tante dans la ville de salé (Maroc) où elle est bonne à tout faire ; Saida est la première à se lever et la dernière à se coucher .Elle fait tous les petits travaux de la maison, balaie la cour toujours poussiéreuse et insalubre qui lui a d'ailleurs valu de garder le lit trois fois en l'espace de deux mois pour une bronchite chronique. C'est elle qui lave le linge deux fois par semaine pour les dix membres de la famille et prépare le petit déjeuner pour Adil et Fouad, deux petits écoliers, à l'aide d'un vieux fourneau, toujours fumant, sources de ses conjonctivites à répétition

Elle aurait aimé aller à l'école, mais ses parents n'y avaient pas songé. Saida ne connaît pas de loisirs et d'ailleurs, il lui est interdit de s'amuser avec les autres enfants sous prétexte qu'elle est toujours sale et qu'elle gêne leur apprentissage. Saïda est humiliée et battue par sa patronne à la moindre faute, sans compter les brimades qu'elle subit- quotidiennement de la part des autres membres de la famille.

Texte extrait de « **L'EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME** »

Guide de l'enseignant(e) pour l'EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME dans l'espace francophone

I - QUESTIONS

1-Relève dans le texte cite les droits de Saida qui ne sont pas respectés.

2- Le respect des droits présentent des avantages ;

a- Enumère 2 avantages au plan individuel ;

b - Enumère 2 avantages au plan familial.

3-Propose 2 mesures que doit prendre l'Etat et 2 actions que tu peux entreprendre pour que le respect des droits des enfants soit effectif.

Exercice 3

Suite à ses mauvais résultats scolaires, un des élèves de la classe de 6^{ème} 3 du collège moderne de l'autoroute (commune de Treichville) informe ses camarades de la décision de ses parents de le priver de petit déjeuner. Il sollicite une intervention de ses camarades aidés du professeur principal pour dissuader son père de mettre à exécution sa décision.

- Identifie le problème posé dans la situation ;
- Cite les conséquences pour l'enfant si le père exécute sa décision.
- Donne ton avis sur la démarche souhaitée par l'élève ; Justifie – le ;

Conclusion

L'évaluation est importante car elle intervient à tous les stades de l'apprentissage. La présence de critères qui accompagnent les épreuves et leur contextualisation par les indicateurs sont des signes d'une plus grande objectivité pour la réussite d'un grand plus nombre d'apprenants.

MODULE IV :
L'ELABORATION DE LA FICHE
DE LEÇON

INTRODUCTION

Par le décret n° 2012-884 du 12 septembre 2012, le gouvernement ivoirien a décidé de créer une nouvelle discipline dénommée Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC).

Ce choix répond à la nécessité d'inculquer aux apprenants, des valeurs de tolérance, de paix, de démocratie, de citoyenneté au regard de la situation socio-politique du début des années 2000.

Il apparait donc opportun de mettre à la disposition des enseignants des outils pour l'élaboration et la mise en œuvre des leçons de cette nouvelle discipline.

I. QU'EST-CE QU'UNE FICHE DE LEÇON ?

La fiche de leçon est un document dans lequel l'enseignant a mentionné tous les savoirs, les savoir-faire et savoir-être à faire acquérir à ses élèves pendant la durée d'une leçon à travers la mise en œuvre d'un ensemble d'activités et de stratégies appropriées.

Elle doit présenter les caractéristiques suivantes :

- être lisible
- être praticable
- être applicable

Une fiche leçon doit être lisible, c'est à dire facile à comprendre et à exploiter, avec des activités d'apprentissage et d'évaluation suffisamment claires.

Une fiche de leçon praticable est une fiche qui n'est pas encombrante par ses dimensions, une fiche facile à mémoriser parce que rédigée dans un style accessible, une fiche dont le contenu est conforme aux besoins des enseignants et à la didactique de la discipline.

Une fiche de leçon étant conçue pour être appliquée, on dit qu'elle est applicable lorsqu'elle permet de mettre en œuvre un enseignement/apprentissage dans une classe pour atteindre les objectifs pédagogiques visés.

II. LES FONCTIONS D'UNE FICHE DE LEÇON

La fiche de leçon joue un rôle important pour l'enseignant dans le déroulement du cours en classe.

- Elle constitue pour l'enseignant :
 - Le guide car elle l'oriente, le situe et lui évite de s'égarer dans le déroulement du cours
 - L'informateur, le conseiller du Professeur car elle lui fournit les informations dont il a besoin immédiatement, les consignes et les recommandations à suivre.

La fiche de leçon permet de :

- Fixer par écrit toutes les activités de l'apprentissage à développer pendant le cours.
- Organiser les apprentissages et de les mettre en œuvre de façon méthodique
- Maîtriser le déroulement du cours dans le temps
- Gagner du temps en évitant les errements
- Conduire le cours avec assurance et sagesse
- Eviter l'improvisation qui ne passe pas toujours inaperçue aux yeux des apprenants

III/ LES COMPOSANTES DE LA FICHE DE LEÇON

Une fiche de cours comporte 2 parties :

1. La page de garde

Elle décrit la séance à travers:

- Le niveau ;
- La compétence ;
- Le thème ;
- Le titre de la leçon ;
- La durée ;
- Le tableau des habiletés ;
- La situation d'apprentissage ;
- Les supports didactiques ;
- Les méthodes et techniques

2-Le déroulement

* C'est la deuxième composante de la fiche ; Elle se présente sous forme de tableau à cinq entrées. :

a- Les moments didactiques/durée

C'est la première colonne du tableau. Les différents moments de la leçon y sont mentionnés à savoir : l'amorce, l'acquisition, l'évaluation (les exercices et/ou la situation d'évaluation) .Pour chacune des étapes de l'apprenant est indiquée la durée.

b- Les stratégies :

Cette entrée concerne d'une part les techniques utilisées pour chaque séquence de la leçon, et d'autre part les supports didactiques exploités dans le cadre de la mise en œuvre d'une technique.

c- Les activités de l'enseignant :

Dans cette colonne sont décrites toutes les activités menées par l'enseignant au cours de la séance. Il s'agit des consignes des activités, et s'il y a lieu, des questions et des clarifications à apporter. Il n'est toutefois pas possible de prévoir toutes les questions et les clarifications qui se sont faites en cours puisque cela dépend du degré de compréhension des apprenants.

d- Les activités des apprenants :

Il s'agit de mentionner les réponses attendues aux consignes données, par l'enseignant ou celles relatives aux exercices proposés.

e- La trace écrite

Elles concernent toutes les informations à faire noter par les apprenants dans leur cahier.:

IV) Les étapes de la leçon

Elles sont matérialisées sur la fiche dans la colonne relative aux moments didactiques.

La leçon se déroule en 4 principales étapes qui sont :

L'amorce ou la phase de présentation :

Cette phase permet de fixer l'attention de l'apprenant sur le problème à étudier, de le situer dans le moment de l'apprentissage.

L'amorce s'appuie sur :

- Le rappel des prérequis (lorsqu'il y a un lien entre la leçon précédente et la leçon du jour ou des prés acquis quand il n'y a pas de lien entre la leçon du jour et celle qui précède) ;
- La motivation de l'apprenant (le type de support utilisé pour poser le problème à résoudre au cours de la séance peut aider à stipuler la motivation des élèves : image, poème, extrait littéraire...);
- L'annonce du titre de la leçon.
-

a- L'acquisition ou la phase de développement :

L'enseignant utilise plusieurs techniques pour amener les élèves à :

- Trouver une définition, une règle
- Faire une formulation à travers un tableau ou une comparaison
- Produire des activités types, faire des développements, proposer des options, des résolutions ;
- Retenir l'essentiel de la leçon grâce au résumé et à la synthèse.

b- L'application :

Cette phase s'intègre à la phase d'acquisition. Elle consiste à proposer un exercice d'application à la fin de chaque séquence d'apprentissage et s'appuie sur :

- Des questions de compréhension
- Des exercices de fixation.

c- La situation d'évaluation

C'est le moment pour l'enseignant de vérifier si les habiletés apprenants. Cette étape consiste à :

- Mettre en relation les habiletés les unes avec les autres (savoirs, savoir-faire et savoir-être) dans une activité ;
- Effectuer les transferts disciplinaires et/ ou interdisciplinaires ;
- Développer une situation d'intégration, c'est-à-dire résoudre le problème posé ;
- Evaluer les acquis en situation ;
- Remédier aux lacunes.

NB : l'activité d'intégration doit être entièrement corrigée avec les élèves en classe

Fiche de leçon

NIVEAU 6ème

Compétence 1 : Traiter une situation problème mobilisant des ressources relatives aux droits de l'homme, aux droits de l'enfant et au Droit international humanitaire (DIH).

THEME : Les droits et devoirs du citoyen envers la communauté en temps de paix ou de conflits armés.

LECON 1 : Les droits à la survie et à la protection de l'enfant et son épanouissement.
 (Durée : 2 heures)

.Tableau des habiletés et des contenus

Habiletés	Contenus
Définir	-L'enfant
Connaître	-Les droits à la survie de l'enfant -Les droits à la protection de l'enfant
Comprendre	-L'importance du respect des droits à la survie et à la protection de l'enfant
Appliquer	-quelques articles des droits à la survie et à la protection de l'enfant
Argumenter	- en faveur du respect des Droits à la survie et à la protection de l'enfant
Respecter	quelques articles des droits à la survie et à la protection de l'enfant
Traiter	Une situation mobilisant des ressources relatives aux droits à la survie et à la protection de l'enfant

Exemple de situation : Un élève de la classe de 6ème 4 du Collège Moderne de Bouaké constamment en retard en classe confie à ses camarades qu'il est obligé de faire chaque tous les jours soir des corvées pour sa tutrice , commerçante, pendant que son cousin de la même classe n'en fait aucune. Révoltés par ces confidences, ses camarades décident de s'informer sur les droits de l'enfant, expliquer leur importance et à les appliquer

Matériels didactiques -

- La convention des droits de l'enfant (Résumé officieux)
- -Arrêté N0075/MEN/DELC du 28 Septembre 2009
- -Autres supports appropriés

Méthodes et techniques

- Interrogative
- Brainstorming
- Futur wheels

DEROULEMENT

MOMENTS DIDACTIQUES/Durée	LES STRATEGIES	ACTIVITES DE L'ENSEIGNANT	ACTIVITES DE L'APPRENANT	TRACE ECRITE
AMORCE/ PRESENTATION	Situation d'apprentissage Interrogative	Dites le problème auquel est confronté l'élève ? -Dites les raisons de son retard -Partagez –vous cette attitude de La tante ? Pourquoi ? Pensez-vous que les camarades ont raison de se préoccuper ? -En effet le non respect de certains droits de l'enfant peut compromettre l'épanouissement de celui-ci ; c'est l'objet de notre leçon du jour qui s'intitule : Inviter les élèves à lire le texte N°1	Il est constamment en retard en classe. -Il doit travailler pour sa tante tous les jours. -Non car elle ne devrait pas exiger de lui de travailler tous les jours pour elle au détriment de ses études Oui car c'est son droit à la protection n'est pas respecté ce qui risque de compromettre son avenir	<p align="center"><u>TITRE DE LA LECON</u></p> <p align="center">Les droits à la survie et à la protection de l'enfant et son épanouissement</p>

MOMENTS DIDACTIQUES/Durée	LES STRATEGIES	ACTIVITES DE L'ENSEIGNANT	ACTIVITES DE L'APPRENANT	TRACE ECRITE
Evaluation	<p>Interrogative</p> <p>1</p>	<p>Exercice N°2</p> <p>(Voir énoncé en annexe)</p> <p>Consigne : Range dans la liste des droits proposés ceux qui correspondent à l'ensemble A relatif au droit à la survie et à l'ensemble B relatif au droit à la protection de l'enfant.</p>	<p>-En ce qui concerne le droit à la protection , il s'agit des articles 3, 4,et 19</p> <p>-Droit à la protection consiste à faire en sorte que l'enfant ne soit pas victime de mauvais traitements</p> <p>Ce sont un ensemble de libertés que l'Etat accorde aux enfants</p> <p>-Ces droits consistent pour l'Etat à préserver et à protéger la vie des enfants et à faire en sorte que la vie de ceux-ci ne soient pas en danger.</p>	<p>-le droit à un nom ;</p> <p>-le droit à une nationalité ;</p> <p>-le droit à la santé.</p> <p>III- <u>Identification des droits à la protection</u></p> <p>-Le droit d'être protégé contre les traitements humiliants et dégradants,</p> <p>- Le droit d'être protégé contre les travaux pénibles.</p> <p>-</p>

MOMENTS DIDACTIQUES/Durée	LES STRATEGIES	ACTIVITES DE L'ENSEIGNANT	ACTIVITES DE L'APPRENANT	TRACE ECRITE
Deuxième séance		<p><u>RAPPEL :</u></p> <p>-Définissez les droits de l'enfant</p> <p>-les droits à la survie et à la protection font partie des droits de l'enfant, dites ce qu'on entend par ces droits</p>		

MOMENTS DIDACTIQUES/ DUREE	LES STRATEGIES	ACTIVITES DE L'ENSEIGNANT	ACTIVITES DE L'APPRENANT	TRACE ECRITE
	Interrogative	<p><u>-RAPPEL :</u></p> <p>-Définissez les droits de l'enfant</p> <p>-les droits à la survie et à la protection font partie des droits de l'enfant, dites ce qu'on entend par ces droits</p>	<p>-Ce sont un ensemble de libertés que l'Etat accorde aux enfants</p> <p>-Ces droits consistent pour l'Etat à préserver et à protéger la vie des enfants et à faire en sorte que la vie de ceux-ci ne soient pas en danger</p> <p>Les attitudes des parents</p> <p>A la maison</p> <p>-Les parents doivent surveiller les enfants afin d'éviter les accidents domestiques (électrocution, les jeux avec les objets tranchants ou pointus, les griffures ou morsures des animaux</p>	

MOMENTS DIDACTIQUES/ DUREE	LES STRATEGIES	ACTIVITES DE L'ENSEIGNANT	ACTIVITES DE L'APPRENANT	TRACE ECRITE
	Interro – expositive	<p><u>CLARIFICATION</u></p> <p>Les parents et l'Etat ont des obligations pour que ces droits soient respectés</p> <p>-Dites les attitudes à adopter par les parents et l'Etat pour éviter de mettre en danger la vie des enfants.</p>	<p>-Les attitudes de l'Etat</p> <p>- Prendre des textes de lois protégeant les enfants Exemples : arrêté relatif aux punitions physiques et humiliantes</p> <p>-veiller au strict respect du code de la route pour protéger les enfants sur la route de l'école</p> <p>-créer des services suffisants de protection des enfants</p> <p>-</p> <p>Réponses justes</p> <p>DS=b ;c ;d ;</p> <p>DP=a ;e.</p>	<p><u>IV-</u></p> <p><u>Les obligations des parents et de l'Etat liées au droit à la survie et à la protection de l'enfant</u></p> <p>1- Les obligations des parents liées au droit à la survie et à la protection de l'enfant</p> <p>-Surveiller les enfants afin d'éviter qu'ils soient victimes d'accidents domestiques tels que l'électrocution, les jeux avec des objets tranchants ou pointus, les griffures et les morsures des animaux ou les accidents de la route en le faisant accompagner à l'école</p> <p>2-- Les obligations de l'Etat liées au droit à la survie et à la protection de l'enfant</p> <p>-Faire voter des lois strictes protégeant les enfants</p> <p>- Veiller au respect du code de</p>

MOMENTS DIDACTIQUES/ DUREE	LES STRATEGIES	ACTIVITES DE L'ENSEIGNANT	ACTIVITES DE L'APPRENANT	TRACE ECRITE
Evaluation		<p style="text-align: center;"><u>Exercice N°3</u></p> <p>Enoncé :voir Annexe</p> <p>Consigne relie chaque attitude au type de droit qui correspond</p>		<p>la route</p> <p>-créer des centres de protection des enfants.</p>

MOMENTS DIDACTIQUES/ DUREE	LES STRATEGIES	ACTIVITES DE L'ENSEIGNANT	ACTIVITES DE L'APPRENANT	TRACE ECRITE
	-Brainstorming	<p>-Citez les avantages du respect du droit à la protection et à la survie de l'enfant</p> <p>- Classez les en</p>		<p><u>V-Importance du respect du droit à la survie et à la protection de l'enfant.</u></p> <p>a)- au plan individuel</p> <p>-2panouissement et bien être individuels</p>

MOMENTS DIDACTIQUES/ DUREE	LES STRATEGIES	ACTIVITES DE L'ENSEIGNANT	ACTIVITES DE L'APPRENANT	TRACE ECRITE
Evaluation		<p>leçon en définissant les droits de l'enfant en citant des droits de l'enfant et en expliquant leur importance</p> <p>Situation d'évaluation</p>	<p>Les parents et l'Etat ont certes des obligations liées au droit ces droits .Mais quand ils sont respecter nous ne devons pas les revendiquer Par contre autant ils ont des obligations vis-à-vis de nous autant vis à vis d'eux nous avons certaines responsabilités que nous devons assumer</p> <p>Les élèves proposent un résumé de la leçon</p> <p>Situation d'évaluation (voir énoncé en Annexe)</p> <p>-Les élèves répondent aux consignes de la situation d'évaluation et recopient les réponses justes dans le cahier de leçon .</p>	

OBSERVATIONS :

.....

.....

.....

ANNEXE

Document N°1 : LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT DU 20 NOVEMBRE 1989
(Résumé officieux)

Article premier : L'enfant est défini comme tout être humain de moins de dix-huit ans, sauf si la loi nationale accorde la majorité plus tôt

Article 3 : Toute décision concernant un enfant doit tenir compte de l'intérêt supérieur de celui-ci .L'Etat doit assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires quand ses parents ou les autres personnes responsables de lui en sont incapables

Article 4 : L'Etat doit faire tout son possible pour assurer l'exercice des droits définis par la convention

Article 6 :Tout enfant a un droit inhérent à la vie et l'Etat a obligation d'assurer la survie et le développement de l'enfant

Article 19 : L'Etat protège l'enfant contre toutes les formes de mauvais traitements de la part de ses parents ou toute autre personne à qui il est confié et il établit les programmes sociaux appropriés pour prévenir les brutalités et traités les victimes

Article 24 : L'enfant a le droit de bénéficier du meilleur état de santé possible.

Extrait de : L'enseignement des droits de l'Homme : ABC Activités pratiques pour les écoles primaires et secondaires-Annexe 2

Activité d'application N°1

-Parmi les tranches d'âges suivantes relève celle qui est la plus juste

- a- L'enfant est un être humain qui a entre 0 et 10 ans ;
- b- L'enfant est un être humain qui a entre 10 et 18 ans ;
- c- L'enfant est un être humain qui a entre 0 et 18 ans ;

Exercice N°2

Voici une liste des droits , range chacun d'eux dans l'ensemble qui convient :

Ensemble A : Le droit à la survie

Ensemble B : Le droit à la protection

- a- Le droit à la santé ;
- b- - Le droit à une nationalité ;
- c- Le droit de vivre avec ses parents ;
- d- Le droit à une vie privée ;
- e- -Le droit de mener une vie décente ;
- f- -Le droit à l'adoption ;
- g- -Le droit de bénéficier de l'assistance sociale

h- Exercice N°3

- i- Dans la liste suivante d'actions indique par DS celles qui correspondent au respect du droit à la survie et par DP celles qui concernent le respect du droit à la protection
- a- La lutte contre les punitions corporelles à l'école ;
 - b- - La Création des écoles ;
 - c- - L'organisation des colonies de vacances
 - d- -La multiplication des centres d'état civil
 - e- -La simplification des procédures d'adoption.

Situation d'évaluation

Suite à ses mauvais résultats scolaires, un des élèves de la classe de 6^{ème} 3 du collège moderne de l'autoroute (commune de Treichville) informe ses camarades de la décision de ses parents de le priver de petit déjeuner. Il sollicite une intervention de ses camarades aidés du professeur principal pour dissuader son père de mettre à exécution sa décision.

- 1-Identifie le problème posé dans la situation ;
- 2-Cite les conséquences pour l'enfant si le père exécute sa décision.
- 3-Indique ta décision. Justifie – la.

MODULE V :

LE PROFIL DE L'ENSEIGNANT D'EDHC

INTRODUCTION

L'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC) développe chez les apprenants des comportements et des valeurs leur permettant : d'exercer les droits et devoirs de citoyen, de connaître les institutions, les droits et libertés des individus et de comprendre l'importance des relations entre les différentes personnes vivant ensemble d'une part et les rapports existant entre ces personnes et l'Etat d'autre part en vue de la construction d'une Nation éprise de justice, d'équité pour une paix durable. Pour cela, seules les activités menées par l'apprenant rendront possibles la compréhension, l'accroissement de l'intérêt, de la responsabilité et de l'engagement profond face aux questions de Droits de l'Homme et de citoyenneté. Pour atteindre ces objectifs, il est important de clarifier les rôles de l'enseignant d'EDHC dans la mise en œuvre des programmes qui devront contribuer au développement humain de l'apprenant.

Le présent rapport s'articule autour des points suivants :

- Les rôles de l'enseignant d'EDHC
- Les compétences, attitudes et aptitudes requises pour assumer les rôles de nouvel enseignant d'EDHC

I. LES ROLES DE L'ENSEIGNANT D'EDHC

1. Le rôle d'animateur

L'enseignant doit pouvoir mettre l'apprenant en confiance de sorte qu'il puisse s'exprimer librement sans être jugé ni par lui, ni par ses camarades.

En outre, l'enseignant doit être disponible physiquement et mentalement pour écouter ce que disent les élèves. Il doit être capable non seulement d'entendre mais **d'écouter** ce qui est dit afin de comprendre les non-dits, c'est-à-dire, ce qui est caché derrière les questions posées.

Il doit au besoin déceler les questions et aider les apprenants à les formuler. Cette attitude est fondamentale, car l'apprenant est d'abord et avant tout, une source d'informations très importante.

Dès lors qu'il s'agit de questions de Droits de l'Homme et de Citoyenneté, touchant au vécu quotidien de l'apprenant (santé, emploi, insécurité, famille, habitat, éducation...), celui-ci ne peut être considéré comme une table rase dépourvue de connaissance. Il est détenteur déjà d'une somme de connaissances acquises par l'expérience de la vie. Ces connaissances peuvent être incomplètes, approximatives ou même erronées mais il demeure que ce sont ses connaissances, ses grilles de perceptions et de compréhension des phénomènes qu'il porte en lui et véhicule dans son entourage. Or, c'est sur ce savoir préalable de l'apprenant que s'appuie l'acquisition de nouvelles connaissances. Il incombe donc à l'enseignant, par toutes sortes d'astuces pédagogiques, d'amener l'apprenant à **extérioriser** ce qu'il sait et **communiquer** son expérience pour qu'il se retrouve véritablement dans l'enseignement proposé et que le processus d'enseignement soit adapté à ses besoins propres.

2. Le rôle de formateur

- L'enseignant doit dispenser un enseignement qui part du **stock culturel** des apprenants et des problèmes liés à leur vie personnelle en rapport avec la famille, la communauté, la Nation, au bien-être de leur famille et de leur collectivité.
- Plutôt que de transmettre l'information, l'enseignant en EDHC tâchera de créer pour les apprenants les conditions propices à la recherche des données concernant ces questions et problèmes. Par ailleurs, il les guidera dans leur investigations relatives à la chaîne des causes et conséquences à travers lesquelles les facteurs de population affectent leur vie propre, celle d'autrui, dans leur familles, leur collectivité, leurs pays et dans le monde.
- Les apprenants doivent être « subtilement » conduits par l'enseignant à réfléchir sur les résonances personnelles et sociales de ces phénomènes de population de manière à acquérir **une compréhension plus profonde**, une vision nouvelle. A cet égard, l'enseignant en EDHC devra se pencher sur la manière dont les apprenants questionnent, analysent et concluent à propos des questions et problèmes qui se posent à eux.

3. Le rôle d'évaluateur

L'évaluation est un élément déterminant dans le processus de: enseignement /apprentissage elle se situe au début, pendant et à la fin du déroulement de la leçon.

Au début, elle permet à l'enseignant de **connaître les prérequis** des apprenants afin de mieux cerner le besoin cognitif, psychomoteur et socio-affectif dans le domaine à traiter.

- **Pendant**, elle permet de s'assurer, pour chaque étape franchie, **du degré de compréhension** des uns et de tous les apprenants avant de passer à l'étape suivante.
- **A la fin**, elle situe l'enseignant sur le degré d'atteinte des objectifs de la leçon, elle favorise la consolidation des acquisitions et développe la capacité de transfert des apprenants.

Si ce rôle, dans l'enseignement traditionnel, était dévolu au seul enseignant, pour le nouvel enseignant d'EDHC, il revient d'abord aux apprenants eux-mêmes.

En effet, l'enseignant devra amener les apprenants à évaluer ce qu'ils ont appris et exprimer leur opinion personnelle à cet égard. C'est ce qu'on appelle l'auto-évaluation ou l'auto-appréciation. Les élèves doivent pouvoir intervenir pour apprécier les réponses de leurs camarades, c'est l'évaluation ou appréciation par les pairs.

Pour assurer ces différents rôles, il faut des enseignants motivés pouvant établir une relation avec les jeunes et ayant reçu une formation spécifique.

II- LES COMPETENCES, ATTITUDES ET APTITUDES REQUISES POUR ASSUMER LES ROLES DE NOUVEL-ENSEIGNANT D'EDHC

1. Compétences liées aux rôles d'animateur

Il s'agit essentiellement d'une manière d'être avec les apprenants. Pour cela, l'enseignant doit **connaître les caractéristiques de son public cible** (âge, sexe, nombre, milieu socioculturel des élèves). L'exploitation rationnelle de ces caractéristiques exige de la part de l'enseignant, la maîtrise des **notions élémentaires de la psychopédagogie** : connaître les besoins et motivations des élèves. Il doit être prêt psychologiquement à entendre ce que les jeunes disent et imaginer les non-dits. Il abandonnera les rapports d'autorité pour devenir **un partenaire de ses apprenants** dans le processus d'apprentissage, car c'est ainsi qu'il exprimera sa confiance dans leurs aptitudes, le respect de leur personnalité, l'acceptation de leur différence, d'une opposition.

C'est en devenant un **partenaire dans la recherche** (apportant des connaissances, des expériences et compétences mais ne constituant qu'une source parmi d'autres) que l'enseignant crée la possibilité de réaliser, en les valorisant, l'échange, la participation, l'exploitation des idées personnelles et de celles d'autrui, l'autonomie du jugement et du comportement.

2. Les compétences se rapportant aux rôles de formateur

L'enseignant doit toujours garder présent à l'esprit qu'il aide l'apprenant à **développer ses facultés intellectuelles et morales**. Pour assumer ce rôle, l'enseignant doit être capable de :

2.1. Planifier son enseignement

- Organiser et gérer sa classe ;
- Elaborer et utiliser des matériels didactiques appropriés ;
- Evaluer le travail des apprenants et le sien.

2.2. Maîtriser les méthodes et techniques pédagogiques

- Savoir communiquer et éveiller l'intérêt des apprenants (méthodes d'animation de groupe, simulation, jeux de rôle, clarification des valeurs etc...) ;
- Savoir guider l'observation et solliciter les idées ;
- Savoir provoquer l'interrogation et le raisonnement ;
- Stimuler la créativité de l'apprenant ;
- Eveiller le sens des valeurs humaines ;
- Promouvoir les valeurs.

3. Les compétences requises pour assumer le rôle d'évaluateur

L'enseignant doit avoir des notions pour analyser et interpréter les résultats de ses activités pédagogiques. La fiabilité des informations périodiques transmises aux parents et aux élèves durant le processus d'apprentissage porté sur les difficultés rencontrées et sur les succès réalisés dépend du degré de maîtrise des instruments de mesure par l'enseignant.

Il est connu que tout processus d'évaluation contient l'idée de relance qui permet le dynamisme nécessaire à l'orientation et à l'amélioration d'une tâche.

Il est donc important que les enseignants aient une compréhension de la mesure et de l'interprétation de celle-ci qui leur servira à prendre les meilleures décisions possibles pour la poursuite des opérations pédagogiques.

CONCLUSION

L'ensemble de ces compétences, attitudes et aptitudes, doit conférer à l'enseignant un savoir-être, un nouvel état d'esprit, une nouvelle façon de concevoir son travail. sa fonction d'éducateur sera le résultat de sa propre réflexion sur son attitude et son comportement personnel par rapport non seulement aux élèves de sa classe, à la communauté scolaire, mais surtout à la collectivité toute entière dans laquelle il vit. L'enseignant doit :

- être bien imprégné des besoins et aspirations des divers groupes spécifiques de population qui forment la communauté ;
- comprendre la mission de l'école dans le développement de la communauté, de la région et du pays ;
- conduire les apprenants à une identification et une clarification des valeurs fondamentales de l'homme en relation avec sa culture ;
- maîtriser les règles de la communication sociale afin de maintenir une interaction positive entre l'école et la communauté.

L'accomplissement de la mission de l'école, la réalisation du profil de la personne sociale attendue en fin de scolarité sont à ce prix.

MODULE VI :
LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES
RELATIVES A L'EDHC

Nous exposons sur l'utilisation du tableau et le remplissage du cahier de texte.

I. UTILISATION DU TABLEAU

Concernant l'utilisation du tableau, nous retiendrons les deux (02) points suivants :

- La fonction du tableau
- L'utilisation méthodique du tableau.

I.1. La fonction du tableau

Le tableau est, pour l'enseignant, un moyen de communiquer avec sa classe. Le tableau s'adresse à la vue des élèves. Il fait donc appel à la mémoire visuelle. Pour remplir son rôle, le tableau doit être utilisé de façon méthodique.

I.2. L'utilisation méthodique du tableau

Utiliser méthodiquement le tableau revient au respect d'un ensemble de principes et d'attitudes suivants :

- Diviser le tableau en 2 ou 3 colonnes selon sa largeur. On peut de la sorte réserver la colonne de droite pour servir de brouillon (où l'on notera mots nouveaux, ou difficiles, schémas etc.) ; les autres colonnes serviront pour le plan progressif, en partant de la gauche vers la droite ;
- Mentionner la date du jour ;
- Ecrire au tableau de façon visible et lisible (de n'importe quel point de la classe), sans fautes (d'orthographe, de syntaxe etc.) ;
- Eviter les abréviations ;
- Bien centrer le titre de la leçon ;
- Il est conseillé, de se mettre de biais, pour écrire au tableau. Cela permet ainsi de ne pas tourner le dos aux élèves et de continuer à surveiller la classe ;
- Il est également conseillé de ne pas parler en même temps qu'on écrit au tableau pour éviter la dispersion de l'attention chez les élèves ;
- Il convient de toujours souligner les grands titres et d'hierarchiser de manière claire les éléments du plan. En effet, souligner ou écrire certains éléments du plan avec de la craie de couleur répond à la nécessité de distinguer ces éléments selon leur importance ;
- Il effacer régulièrement tout ce qui n'est plus utile pour ne pas surcharger le tableau.

Ainsi utilisé, le tableau facilite la compréhension du message et contribue à la mise en œuvre des apprentissages.

II. LE REMPLISSAGE DU CAHIER DE TEXTE

Retenons le remplissage du cahier de texte après une leçon et après une évaluation.

II.1. Le remplissage du cahier de texte après une leçon

Il faut faire figurer les éléments suivants :

- La compétence, son numéro d'ordre et son énoncé (en stylo de couleur rouge) ;
- Le titre de la leçon (encadré et en stylo de couleur rouge) ;
- Les différentes parties de la leçon (le plan progressif et les activités d'évaluation formative) ;

II.2. Le remplissage du cahier de texte après une évaluation

Il convient :

- d'indiquer la nature de l'évaluation (devoir ou interrogation écrite) ;
- de faire figurer tout le sujet de l'évaluation ;
- de faire figurer les corrigés et les barèmes à l'occasion des séances de remédiation en stylo de couleur verte.

MODULE VII:
**LES OBLIGATIONS,
COMPORTEMENTS ET
ATTRIBUTIONS DU PROFESSEUR.**

L'enseignant en général a une tâche essentielle dans la société, celle de former la jeunesse qu'est la relève à tous les niveaux. On comprend pourquoi, la société exige de lui beaucoup plus de qualités qu'aux autres acteurs de développement de la Nation. Ces qualités doivent pouvoir lui donner un rayonnement et une notoriété qui inspirent la confiance de ses concitoyens

I- Les obligations du professeur

-Le professeur est un élément du système éducatif mis en place par l'Etat dont fait partie l'établissement qui l'emploie; Il a par conséquent des obligations vis-à-vis de celui-ci : Il est soumis à un règlement dans l'établissement ; ce qui exige de lui :

-la ponctualité et l'assiduité au travail ;

-l'acceptation de l'emploi du temps confectionné d'abord dans l'intérêt des apprenants

-le respect des horaires d'enseignement, du programme en vigueur, de la progression arrêtée à la réunion du conseil d'enseignement ou de l'unité pédagogique en conformité avec les instructions officielles

-le respect des calendriers des évaluations, des formes de sujets d'évaluation.

-sa participation effective aux réunions d'unités pédagogiques, de conseil d'enseignement, aux conseils de classes...

-sa présence , s'il est élu , aux réunions du conseil intérieur et au conseil de discipline...

II-Les comportements et la tenue du professeur.

L'enseignant doit respecter la hiérarchie sans laquelle aucune discipline n'est possible. Il doit entretenir de bons rapports avec ses collègues et le personnel de l'établissement notamment les éducateurs, l'économiste ... ; il doit s'efforcer d'être courtois avec tout partenaire de l'établissement, éviter la suffisance en essayant de se remettre toujours en question Etant présenté comme un modèle il doit être ouvert sans être vulgaire

-il doit cultiver l'esprit d'impartialité, de justice et d'équité en les écoutant et en cherchant à les comprendre ;

-il doit avoir une moralité irréprochable, éviter la drogue , l'alcool , éviter de s'endetter , de se quereller

-il ne doit pas fumer en classe (circulaire n°300020/MEN/DGPES/CAB du 18/04/1978) et même dans la cour de l'établissement (décret n°15/DGE/ du 1^{er} Octobre 1976).

-sa tenue vestimentaire doit être correcte (circulaire n°16/DGE/ du 16 Octobre 1973 et circulaire n°15 du 1^{er} Octobre 1976).

Même en dehors de l'établissement, pour préserver son image de marque, de dispensateur du savoir, de formateur de la société, il doit toujours avoir un comportement digne.

III- Les attributions du professeur

Le professeur est chargé de dispenser aux élèves des connaissances dans la discipline de sa spécialité et de l'éducation générale de ces jeunes qui lui sont confiés. Pendant son cours, il est donc entièrement responsable de chacun d'eux. Pour cela il doit :

-contrôler à chaque cours la présence de chaque élève en faisant l'appel et en visant le cahier d'appel (arrêté n°2471/AP /du 27 juillet 1968).

-veiller à une tenue correcte du cahier de textes qui est un véritable tableau de bord attestant qu'il a effectivement assuré sa tâche suivant toutes les directives pédagogiques.

-tenir à jour le cahier de notes, document indispensable pour le chef d'établissement chaque fois qu'il rencontre un parent d'élève

-remplir correctement les bulletins et les livrets scolaires avant les conseils de classes(ne pas faire de ratures ou de surcharges) en y donnant des appréciations judicieuses

-participer de manière effective aux jurys d'examens (circulaire n°3/MEN/DGE du 22mars 1972.

-Assumer pleinement ses responsabilités liées au rôle de professeur principal lorsqu'il est choisi par le chef d'établissement

TRAVAUX PRATIQUES

Exercice 1 : L'élaboration de la fiche de leçon

Consignes A partir de l'exemple de situation ci-dessous élaborez l'AMORCE puis la situation d'évaluation de la leçon qui correspond

COMPETENCE 2 : Traiter une situation problème en relation avec les droits et devoirs de citoyen et les principes démocratiques.

THEME 2 : Les comportements du citoyen et la démocratie.

LEÇON 4 : Les comportements responsables face aux partis politiques et aux institutions de la

LEÇON 5 : Le vote et la participation du citoyen à la vie de la Nation (Durée : 2h)

EXEMPLE DE SITUATION :

Pour le choix du président de la promotion des classes de 3^{ème} du collège Moderne d'Affiénou , des élections sont prévues .Un groupe d'élèves de la 3^{ème} 1 refusent d'y prendre part au motif qu'elles ne seront pas régulières .Pour les convaincre de revenir sur leur décision certains de leurs camarades décident de s'informer sur le processus électoral afin de comprendre son importance et en appliquer les principes et les règles.

TABLEAU DES HABLETES ET DES CONTENUS

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-Le scrutin électoral -le processus de vote
Comprendre	-L'importance du vote
Appliquer	-Quelques règles et principes régissant le scrutin électoral
Argumenter	-En faveur de l'application règles et principes régissant le scrutin électoral
Traiter	-Une situation mobilisant des ressources en relation avec le vote

EXERCICE 2 : Elaboration de sujet d'évaluation

Consigne 1 : A partir des contenus de la leçon suivante proposez un item à réponse courte

LEÇON 5 : Le vote et la participation du citoyen à la vie de la nation

Le scrutin électoral

Opération permettant aux citoyens d'un pays ou aux membres d'une assemblée de choisir leur(s) représentant(s).

L'importance du vote

- expression de son opinion
- Exercice du pouvoir du peuple.
- Election des représentants du peuple ou du dirigeant d'un Etat ou d'une association.
- Participation à la vie de son pays, de son association
- Préservation de la paix.

Le processus du vote

au plan national c'est la commission électorale indépendante (CEI) qui est chargée de conduire le processus :

1. avant de voter

- Inscription sur la liste des électeurs.
- Vérification de la conformité des informations.

2. pendant le vote

- Présentation de la carte d'électeur et de la carte d'identité le jour du scrutin au président du bureau de vote.
 - Signature du registre des électeurs.
 - Prise du ou des bulletins de vote et d'une enveloppe.
 - Dans l'isoloir, choix de son candidat et mise du bulletin dans l'enveloppe.
 - Mise du bulletin dans l'urne
- Sorite du bureau de vote après avoir trempé l'index gauche dans l'encre indélébile.

3. après le vote

- Dépouillement des bulletins
- Dénombrement des votants
- Calcul des suffrages exprimés
- Proclamation des résultats

Les règles du scrutin

- Soumission à la loi
- Respect de la discipline

Les principes du scrutin

- Sens de la justice, de l'objectivité, de la tolérance
- Impartialité.
- Acceptation du verdict des urnes, le cas échéant, réclamation selon les normes en vigueur.

N.B les raisons d'invalidation

Les fraudes avérées avec pièces justificatives

Consigne 2 A partir du texte suivant proposez 3 ou 4 questions de compréhension

Texte : Les jeunes et le sida

Les chiffres de l'organisation Mondiale de la Santé pour 1988 montrent que plus d'un million d'enfants sont touchés par le VIH et le Sida et 87% d'entre eux vivent en Afrique au Sud du Sahara. A cause du Sida, presque neuf millions d'enfants ont déjà perdu leur mère

De plus en plus de jeunes sont infectés par le VIH. C'est bien une tragédie pour eux et pour leur famille. Pour leur pays aussi, c'est une catastrophe car ces jeunes développeront ensuite le Sida et auront besoin d'un traitement médical.

De nombreux gouvernements sont conscients de la gravité de la situation et mettent en place des programmes éducatifs dans les écoles, à travers les leçons étudiées en classe, pour informer les jeunes sur l'infection à VIH. Certains jeunes ont même créé des clubs de lutte contre le Sida ; de telles initiatives pourraient contribuer à gagner le combat contre cette pandémie.

Extrait de « Au secours ! le VIH et le SIDA. Réponses à vos questions » P.24 et 25

STEVE MURRAY (collection Découverte 2003)(Texte adapté)

Consigne 3 : A partir du tableau des habiletés et des contenus, proposez une situation d'évaluation en relation avec la leçon ci-dessous

LEÇON 8 : Le projet d'entreprise et l'insertion sociale (Durée : 2h)

EXEMPLE DE SITUATION :

Les élèves de la classe de 3ème du Lycée Moderne de Koumassi ont décidé de créer une petite entreprise dont les bénéfices pourraient leur permettre de financer leurs loisirs. Ne sachant pas comment s'y prendre ils décident de s'informer auprès de l'AGEFOP sur l'entreprise et comprendre son importance.

TABLEAU DES HABLETES ET DES CONTENUS

HABLETES	CONTENUS
Connaitre	-Le projet d'entreprise -Les étapes de la création d'une entreprise -Les étapes de la réalisation d'un projet d'entreprise
Comprendre	-L'importance de la création d'une entreprise
Appliquer	-La démarche nécessaire à la création d'une entreprise
Traiter	-Une situation mobilisant des ressources en relation avec le projet d'entreprise